

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.

Séance du 14 Février 1833.

Comptes Détaillés

DES DÉPENSES

DES DIVERS DÉPARTEMENS, PENDANT L'EXERCICE 1831.

MINISTÈRE
DES FINANCES.

Bruxelles, le 11 février 1833.

Trésorerie.



INDICATEUR PARTICULIER,
N° 5958.

Douze Années.

Monsieur le Président,

Conformément à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, le 21 janvier dernier, relative à la proposition d'un membre de la Chambre, tendant à m'inviter à fournir le compte détaillé des dépenses faites par les chefs des divers Départemens d'administration générale, pour l'exercice 1831, j'ai dû réclamer ce travail de chacun d'eux, attendu que le contrôle des Budgets qui se tient au Ministère des Finances, depuis le 1^{er} janvier 1832, n'avait pas pu être tenu pour l'exercice 1831.

J'ai l'honneur, Monsieur le Président, de vous transmettre ci-joint ce travail, tel qu'il m'a été adressé, en y joignant même les lettres d'envoi, savoir : pour les Départemens de l'Intérieur, de la Guerre, de la Justice, des Affaires Etrangères, de la Marine et des Finances. Je joins également un état relatif à la liste civile de Monsieur le Régent, à celle de Sa Majesté, et au crédit alloué au Gouvernement provisoire, dont les dépenses se font par mon entremise.

Je crois devoir vous faire remarquer, Monsieur le Président, que ces comptes des dépenses sont basés sur l'état n° 2 de la situation du Trésor au 30 novembre 1832, qui établit toutes les dépenses faites jusqu'à cette époque sur l'exercice 1831, et que j'ai eu l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre de MM. les Représentans, mais ne sont pas en rapport avec le compte général rendu pour l'année 1831, où il ne figure en dépense définitive que les pièces pour lesquelles la Trésorerie générale a reçu acte de décharge de la Cour des Comptes.

Le Ministre Directeur de la Guerre déduit des dépenses effectives la somme de fl. 123,788-18, pour versements faits

A M. le Président de la Chambre des Représentans.

au Trésor par suite de décomptes et ventes diverses ; malgré les réclamations de Monsieur le Ministre , je n'ai pas cru et ne crois pas pouvoir majorer les crédits qui sont ouverts par la Législature du montant desdits versements, qui me semblent devoir être envisagés comme recettes diverses et accidentelles de l'État, sans qu'au préalable il ait été ouvert un nouveau crédit par la Législature.

Le Ministre des Finances *ad interim*,

AUG. DUVIVIER.

3^{me} DIVISION.

N^o 1928.

Que Amice.

Monsieur le Ministre,

Dès la réception de votre lettre du 23 de ce mois, Trésorerie, n^o 5958, je me suis empressé de faire dresser le relevé ci-joint des imputations faites :

1^o Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1831,

2^o Du 1^{er} janvier au 30 novembre 1832, sur les crédits accordés à mon Département pour l'exercice 1831. Ce relevé a été divisé de la manière indiquée dans le dernier § de votre lettre précitée, ce qui me fait espérer que vous y trouverez les renseignements dont vous avez besoin pour satisfaire au désir manifesté par la Chambre des Représentans dans sa séance du 21 de ce mois; cependant, on ne peut se dissimuler, Monsieur le Ministre, que l'indication des dépenses *globales* effectuées sur *chaque article* ne contient pas tous les détails que semble désirer la Législature; mais, comme on ne pourrait en donner de plus étendus qu'en se livrant à un travail de plusieurs mois, et dont la nécessité ne vous est pas démontrée, je me suis strictement conformé à votre demande, me réservant de vous fournir ultérieurement, si le besoin s'en fait sentir, tels renseignements que vous pourrez désirer, ce qui me serait d'autant plus facile que les imputations sur 1831 et même sur 1830 ont été faites à mon Département avec la même régularité que s'il eût été voté, pour ces exercices, des crédits par *spécialité*.

Ainsi que vous l'avez prévu, Monsieur le Ministre, les chiffres portés au relevé ci-joint ne concordent pas avec ceux indiqués dans votre lettre du 23 de ce mois, et cela parce que mes demandes de paiement sont imputées avant d'être transmises à la Cour des Comptes, tandis que vous ne débitez mon

Département que lorsque lesdites demandes sont ordonnancées. Du reste, il vous sera facile, Monsieur le Ministre, de vous rendre compte des différences en faisant confronter le relevé ci-joint avec les écritures tenues à la Trésorerie générale.

Le Ministre de l'Intérieur,

C. ROGIER.

DÉPARTEMENT
DE L'INTÉRIEUR.

BUDGET
POUR L'EXERCICE 1831.

RELEVÉ

*Des imputations faites du 1^{er} janvier au 31 décembre 1831, et du
1^{er} janvier au 30 novembre 1832, sur les divers articles du
Budget pour l'exercice 1831.*

SECTIONS.	ARTICLES.	LIBELLÉ DES ARTICLES.	ALLOCATIONS	
			AU BUDGET	DU 1 ^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1834.
I.	1	Traitemens, indemnités et salaires	128,485	119,449 60 ⁵
	2	Frais de bureau et entretien des locaux	21,709 06	17,856 05 ⁵
	3	Dépenses extraordinaires pour réparations	1,500	1,214 28
	4	Frais de route et de séjours des courriers extraord.	3,000	1,717 85 ⁵
II.	1	Province d'Anvers	61,365	51,181 61
	2	— de Brabant	73,858 50	68,843 01
	3	— de Flandre orientale	82,090	71,987 12 ⁵
	4	— de Flandre occidentale	78,127 50	65,990 81 ⁵
	5	— de Hainaut	78,372	60,765 86 ⁵
	6	— de Liège	71,782 50	63,224 26
	7	— de Limbourg	64,747 75	49,625 23 ⁵
	8	— de Luxembourg	71,900	41,718 58 ⁵
	9	— de Namur	52,446	44,390 89
III.	1	Entretien et réparation des routes	911,404	169,332 28
	2	Canal de Charleroy à Bruxelles	1,014,651 75 ⁵	711,043 25 ⁵
	3	Canal de Pommerœuil à Antoing	47,844	29,011 50
	4	Canalisation de la Sambre	6,078 22	4,528 22
	5	Canal de Bois-le-Duc à Maestricht	21,000	15,976 30
	6	Canal de Gand au Sas-de-Gand	18,500	2,302 40
	7	Ports de mer, travaux maritimes, etc.	116,200	60,623 60 ⁵
	8	Traitemens des ingén. et empl. des ponts et chaussées.	132,604 24 ⁵	86,245 55 ⁵
	9	Frais de levée de plans, nivellemens, etc.	1,000	1,000
	10	Service des mines	41,000	24,918 74 ⁵
	11	Réparations aux polders	360,000	155,000
	12	Frais de l'inauguration	40,000	37,998 65 ⁵
IV.	1	Palais et édifices de l'État	91,000	34,050 25 ⁵
V.	1	Traitem. et abon. des fonction. de l'instruction publ.	10,100	6,057
	2	Frais de l'université de Gand	47,200	28,116 65
	3	— — de Liège	69,530	42,608 69 ⁵
	4	— — de Louvain	43,700	29,362 63 ⁵
	5	Indemnités aux professeurs démissionnés	11,000	"
	6	Pour subvenir aux besoins matériels, etc.	"	"
	7	Frais des athénées et collèges	33,590	25,759
	8	Subsides à l'instruction primaire	91,604 50	65,645 17
VI.	1	Agriculture, industrie, commerce	581,619 14	514,723 46 ⁵
	2	Sciences et arts	41,225	19,063 55 ⁵
	3	Chasse et pêche	1,200	"
	4	Service de santé	51,500	3,594 44
	5	Fonds d'agriculture (dépenses sur les)	35,000	20,835 77 ⁵
	6	Fonds de non-valeurs (dépenses sur les)	51,300	15,067 58
		A REPORTER	4,659,284 17	2,780,829 92 ⁵

SOMMES IMPUTÉES		RESTANT	<i>Observations.</i>
DU 1 ^{er} JANVIER au 30 NOVEMBRE 1832.	TOTAL.	DISPONIBLE.	
651 33	120,100 93 ⁵	8,384 06 ⁵	
3,853 00 ⁵	21,709 06	"	
"	1,214 28	285 72	
109 77 ⁵	1,827 03	1,172 37	
7,351 35 ⁵	58,532 96 ⁵	2,832 03 ⁵	
1,194 97 ⁵	70,037 98 ⁵	3,820 51 ⁵	
5,908 22	77,895 34 ⁵	4,194 65 ⁵	
3,677 64	69,668 45 ⁵	8,459 04 ⁵	
10,468 61 ⁵	71,234 48	7,137 52	
2,975 84	66,200 10	5,582 40	
5,931 66	55,556 89 ⁵	9,190 85 ⁵	
11,071 59 ⁵	52,790 13	19,109 67	
5,265 54 ⁵	49,656 43 ⁵	2,789 56 ⁵	
527,786 13 ⁵	697,118 41 ⁵	214,285 58 ⁵	
203,608 50	914,651 75 ⁵	100,000 "	
9,586 50	38,598 00	9,246 "	
1,550 "	6,078 22	"	
1,300 "	17,276 30	3,723 70	
6,537 84	8,840 24	9,659 76	
37,825 80 ⁵	98,449 41	17,750 59	
41,479 42 ⁵	127,724 98	4,879 26 ⁵	
"	1,000 "	"	
10,714 "	35,632 74 ⁵	5,367 25 ⁵	
161,053 37	316,053 37	43,946 63	
1,990 89	39,989 54 ⁵	10 45 ⁵	
16,227 86	50,278 11 ⁵	40,721 88 ⁵	
3,090 48	9,147 48	952 52	
18,131 67	46,248 32	951 68	
25,061 82	67,670 51 ⁵	1,909 48 ⁵	
12,478 23 ⁵	41,840 87	1,859 13	
7,743 08	7,743 08	3,256 92	
"	"	"	
7,009 "	32,768 "	822 "	
25,012 58	90,657 75	946 75	
51,987 00 ⁵	566,710 47	14,908 67	
9,271 84 ⁵	28,335 40	12,889 60	
"	"	1,200 "	
4,046 31 ⁵	7,640 75 ⁵	43,859 24 ⁵	
13,824 16	34,659 93 ⁵	340 06 ⁵	
36,228 60	51,296 18	3 82	
1,292,004 62	4,082,834 54 ⁵	606,449 62 ⁵	

Une somme de N. 53,631-44, qui avait été mise à la disposition du Comité d'Industrie, a été réintégrée au Trésor, et se trouve ici déduite du montant de la somme portée dans la colonne des dépenses effectuées avant le 1^{er} janvier 1832.

SECTIONS.	ARTICLES.	LIBELLÉ DES ARTICLES.	ALLOCATIONS	
			AU BUDGET	DU 1 ^{er} JANVIER au 31 DÉCEMBRE 1831.
		REPORT.	4,659,284 17	2,760,829 92 ⁵
VII.	1	Culte catholique	1,458,437 "	1,022,350 98
	2	Culte réformé.	37,360 "	16,443 76 ⁵
	3	Culte israélite.	2,500 "	"
	4	Secours à des ecclésiastiques ou religieuses, etc. .	9,000 "	"
VIII.	1	Garde civique (frais de voyage)	1,000 "	606 "
	2	Frais de bureau du grand-état-major	8,950 "	714 72
	3	Frais de première organisation, etc.	1,500 "	1,136 46
IX.	1	Frais d'entretien et nourriture des prisonniers. . .	356,700 "	315,842 26 ⁵
	2	Traitemens, salaires et frais de bureau	113,500 "	105,651 97 ⁵
	3	Réparation et entretien du mobilier	12,000 "	7,120 93
	4	Frais de constructions, etc.	60,000 "	11,209 37
	5	Achat de matières premières	500,000 "	426,842 25
X.	1	Frais d'entretien et de transport des mendiants. . .	7,000 "	1,472 21 ⁵
	2	Crédit à ouvrir pour subsides, etc.	135,000 "	124,959 62
XI.	1	Frais de police, mesures de sûreté publique . . .	33,950 "	30,050 18
XII.	1	Confection des tables décennales, etc.	1,000 "	"
	2	Frais de publication des travaux, etc.	1,600 "	"
	3	Achat de livres et abonnement aux ouvrages . . .	400 "	200 "
XIII.	1	Frais du <i>Bulletin Officiel</i> qui ne sont, etc.	4,000 "	2,865 67
	2	Frais d'établissement d'un journal	13,251 12 ⁵	10,473 73 ⁵
XIV.	1	Frais d'administration (archives du Royaume) . . .	10,460 "	8,522 46 ⁵
	2	Frais de translation d'une partie des archives . . .	"	"
	3	Archives de l'État dans les provinces	2,200 "	1,325 "
	4	Frais d'inspection des archives dans les provinces. .	750 "	"
XV.	1	Subsides aux villes ou communes.	632,604 42	632,604 42
	2	Médailles ou récompenses pécuniaires	1,200 "	"
	3	Secours, traitemens ou pensions	4,000 "	1,198 13 ⁵
	4	Secours aux victimes des dégâts, etc.	300,000 "	189,451 73
	5	Secours pour pertes provenant d'émeutes populaires.	200,000 "	93,933 95
	6	Secours aux victimes des événemens de la révolution.	"	"
	7	Frais de confection des drapeaux d'honneur	45,000 "	1,549 80
XVI.	1	Frais d'administration (poids et mesures)	44,000 "	687 50
XVII.	1	Crédit pour le cas d'insuffisance de l'une des allocat ^{ns} .	86,461 59 ⁵	10,192 41
	2	Subside pour la classe ouvrière.	98,000 "	23,375 "
		TOTAL.	8,841,108 31	5,801,610 47

SOMMES IMPUTÉES		RESTANT	<i>Observations.</i>
DU 1 ^{er} JANVIER AU 30 NOVEMBRE 1832.	TOTAL.	DISPONIBLE.	
1,292,004 62	4,052,834 54 ⁵	606,449 62 ⁵	
378,990 62	1,401,341 60	57,093 40	
7,543 77	23,987 53 ⁵	13,372 46 ⁵	
1,000 "	1,000 "	1,500 "	
1,980 "	1,980 "	7,020 "	
"	606 "	394 "	
3,299 89	4,014 61	4,935 39	
138 09	1,274 55	225 45	
21,684 69	337,526 95 ⁵	19,173 04 ⁵	
2,403 13 ⁵	108,055 11	5,444 89	
2,554 83 ⁵	9,675 76 ⁵	2,324 23 ⁵	
25,467 59	36,676 96	23,323 04	
66,909 33	493,751 58	6,248 42	
1,791 50	3,263 71 ⁵	3,736 28 ⁵	
10,040 38	135,000 "	"	
1,824 35	31,874 53	2,075 47	
"	"	1,000 "	
"	"	1,600 "	
"	200 "	200 "	
"	2,865 67	1,134 33	
2,777 39	13,251 12 ⁵	"	
569 68	9,092 14 ⁵	1,367 85 ⁵	
"	"	"	
125 "	1,450 "	750 "	
278 97	278 97	471 03	
"	632,604 42	"	
660 "	660 "	540 "	
286 29	1,484 42 ⁵	2,515 57 ⁵	
104,730 50	294,182 23	5,817 77	
3,812 "	97,745 95	102,254 05	
"	"	"	
33,056 05	34,605 85	10,394 15	
30,147 14	30,834 64	13,165 36	
45,833 42 ⁵	56,025 83 ⁵	30,435 76	
21,779 48 ⁵	45,154 48 ⁵	52,845 51 ⁵	
2,061,688 73	7,863,299 20	977,809 11	

Certifié,

Bruxelles, le 30 janvier 1833.

Le Ministre de l'Intérieur,

CH. ROGIER.

MINISTÈRE
DE LA GUERRE.

N° 4215.

4^{me} DIVISION.
ADMINISTRATION.

Bruxelles, le 5 février 1833.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le tableau d'imputations des dépenses de mon Département sur l'exercice 1831, au 30 novembre 1832, que vous m'avez demandé par votre dépêche du 23 janvier dernier, n° 5958, *Trésorerie*. Ce tableau est divisé par chapitres, conformément au projet de Budget qui fut proposé au Congrès, et qui a servi de base pour la nomenclature des chapitres d'après lesquels ont été passées toutes les écritures.

Vous verrez, Monsieur le Ministre, que les écritures de mon Département concordent parfaitement avec celles de la Trésorerie, et que ces dépenses se montent, d'après le tableau susmentionné, à f. 34,766,798-64, chiffre indiqué dans votre dépêche susdite.

Je vous ferai observer que j'ai indiqué les sommes rentrées au Trésor par suite de décomptes et ventes, me proposant de demander à la Législature d'en autoriser le transfert au crédit du Budget de 1831, parce que s'il en était autrement, la somme demandée pour solder les créances de cet exercice serait insuffisante, ayant considéré comme reportées au crédit susmentionné les sommes dont il s'agit.

Le Ministre-Directeur de la Guerre,

BARON ÉVAIN.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Situation du Budget des Dépenses de l'exercice 1831, au 30 novembre 1832.

CHAPITRES. ARTICLES.	INDICATION DES DÉPENSES.	MONTANT	A DÉDUIRE	RESTE
		DES DÉPENSES au 30 novembre 1832	Les sommes ren- tées au Trésor par suite de dé- comptes, etc.	DÉPENSE RÉELLE.
1	» Dépenses d'adm. ⁿ générale du Ministère.	161,140 94	1,713 58	159,427 36
2	» État-major-général et intendance . .	348,850 99 ⁵	» »	348,850 99 ⁵
3	» État-major des places	105,039 76 ⁵	» »	105,039 76 ⁵
4	» État-major et corps d'artil. ^c et du train.	2,241,006 13 ⁵	» »	2,241,006 13 ⁵
5	» Id. du génie et sapeurs-mineurs. . .	402,925 34	66 13	402,859 21
6 1	Infanterie régulière.	12,398,215 50 ⁵	150 57	12,398,064 93 ⁵
6 2	Infanterie volontaire et corps francs.	1,394,667 73	14,254 57	1,380,413 16
7	» Cavalerie, gendarmerie et haras . .	4,023,016 25	1,383 51 ⁵	4,021,632 73 ⁵
8	» École militaire	» »	» »	» »
9	» Frais de route et de séjour	75,850 33 ⁵	» »	75,850 33 ⁵
10	» Dépenses générales du service de santé.	598,051 66	10,027 10 ⁵	588,024 55 ⁵
11	» Feu et lumière des corps-de-gardes. .	94,024 59	9 83	94,014 76
12	» Remonte achat de chevaux	1,552,202 60 ⁵	3,017 56 ⁵	1,544,185 04
13	» Transports, parcs et convois militaires.	381,169 99 ⁵	1,447 59	379,722 40 ⁵
14	» Achat d'armes	2,514,953 19 ⁵	15,922 85	2,499,030 34 ⁵
15	» Matériel de l'artillerie.	960,583 78	» »	960,583 78
16	» Matériel du génie	1,315,841 67 ⁵	3,861 77	1,306,979 90 ⁵
17	» Dépenses imprévues de l'artillerie et du génie	54,824 38 ⁵	» »	54,824 38 ⁵
18	» Vivres de campagne, fourrages en na- ture et dépenses imprévues	3,016,560 30	3,825 38	3,007,934 92
19	» Entretien des prisonniers de guerre. .	96,371 »	629 52	95,741 48
20	» Magasin d'habillement pour les volon- taires et corps francs, et campement.	1,210,225 58	» »	1,210,225 58
21	» Buffléterie de la garde civique, traite- ment et solde de celle mobilisée. . .	1,821,276 88	52,678 20 ⁵	1,768,598 67 ⁵
TOTAUX. . . .		34,766,798 64	123,788 18	34,643,010 46 ⁵

Bruxelles, le 5 février 1833.

Le Ministre-Directeur de la Guerre,

BARON ÉVAIN.

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE.

Bruxelles, le 1^{er} février 1833.

3^{me} DIVISION.

—*—*—*—

INDICATEUR PARTICULIER,
N^o 105.

Une Annexe.

Monsieur le Ministre,

Conformément à votre lettre du 23 dernier, *Trésorerie générale*, n^o 5958, et pour vous mettre à même de satisfaire au désir exprimé par la Chambre des Représentans d'avoir un compte détaillé des dépenses pour l'exercice 1831, j'ai l'honneur de vous transmettre le tableau indiquant les divers crédits alloués pour ladite année à mon Ministère, avec les imputations par catégorie de dépenses faites du 1^{er} janvier au 31 décembre 1831, et du 1^{er} janvier au 30 novembre 1832.

Pour le Ministre de la Justice :

Le Secrétaire-Général,

J. VINCENT.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

TABLEAU indiquant les divers crédits alloués au Ministère de la Justice, et les imputations par catégorie de dépenses faites depuis le 1^{er} janvier 1831 jusqu'au 30 novembre 1832.

CRÉDITS ALLOUÉS.			TOTAUX.	Observations.	
LOIS ET DÉCRETS QUI ACCORDENT CES CRÉDITS.	MONTANT.				
Par décret du Congrès National du 13 janvier 1831	553,000	»	1,000,31 25		
Id. id. du 20 juin 1831	150,000	»			
Loi du 14 novembre 1831,	262,031	25			
Id. du 19 juillet 1832.	35,000	»			
Total de l'allocation.	1,000,031	25			
DÉPENSES.					
NATURE DES DÉPENSES.	IMPUTATIONS		TOTAL par ARTICLE.		
	DU 1 ^{er} JANVIER au 31 DÉCEMBRE 1831.	DU 1 ^{er} JANVIER au 30 NOVEMBRE 1832.			
CHAPITRE I.—Administration centrale.					
ART. 1. Personnel.	21,392 42	»	21,392 42	La différence qui peut exister, aux époques fixées ci-contre, entre les chiffres des Ministères de la Justice et des Finances, résulte de ce que ce dernier n'a fait figurer dans son compte que les sommes ordonnées par lui, tandis que le Ministère de la Justice a considéré comme imputées les demandes de paiement aussitôt après leur émission, et avant qu'elles ne fussent définitivement visées et ordonnées.	
— 2. Matériel	3,224 86	1,072 47	4,297 33		
CHAPITRE II.—Ordre judiciaire.					
ART. 1. Personnel.	654,773 07	333 69	655,106 76		
— 2. Matériel	958 18	3,569 30	4,527 48		
— 3. Présidence des Assises.	8,930 25	2,976 75	11,907 »		
— 4. Frais d'instruction payés par ordre du Ministre.	25,482 51	60,027 41½	85,509 92½		
— 5. Frais d'instruction avancés par l'enregistrement	72,200 04	59,317 19	131,517 23		
— 6. Pensions	409 53½	6,353 80	6,763 33½		
CHAPITRE III.					
ART. UNIQUE. Justice militaire.	49,974 66½	1,565 61	51,540 27½		
CHAPITRE IV.					
ART. UNIQUE. <i>Bulletin Officiel.</i>	13,717 39	1,602 55	15,319 94		
TOTAL DE LA DÉPENSE.	851,062 92	136,818 77½	987,881 69½		987,881 69½
Excédant du crédit alloué.			12,149 55½		

Bruxelles, le 1^{er} février 1833.

Le Ministre de la Justice,

LEBEAU.

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

N° 69.

Bruxelles, le 2 février 1833.

Monsieur le Ministre,

Par suite de votre lettre en date du 23 janvier dernier, *Trésorerie*, n° 5958, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un état des imputations faites jusqu'au 30 novembre 1832 sur les crédits alloués au Département des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1831.

Le Ministre des Affaires Étrangères,

GOBLET.

ÉTAT *des imputations faites jusqu'au 30 novembre 1832 sur les*

CHAPITRES.	ARTICLES.	LIBELLÉ DES ARTICLES.	MONTANT DES ALLOCATIONS PAR ARTICLE.	SOMMES ORDONNANCÉES EN 1831.
I ^{er}	1.	Personnel de l'administration centrale . . .	34,000 »	30,097 26
	2.	Matériel	10,281 »	5,051 24
II	unique.	Traitemens des agens du service extérieur .	43,000 »	31,125 36
		Frais de voyage des agens du service extérieur	»	5,990 06½
III	unique.	et	30,000 »	
		Frais de courriers	»	15,602 53
IV	unique.	Frais à rembourser aux agens du service extérieur	7,500 »	3,287 34
V	unique.	Missions extraordin ^{es} et dépenses imprévues.	60,000 »	51,756 04
		TOTAUX	184,781 »	142,909 83½

crédits alloués au Département des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1831.

SOMMES ORDONNANCÉES depuis le 1er janvier jusqu'au 30 novembre 1832.	TOTAL DES SOMMES ORDONNANCÉES jusqu'au 30 novembre 1832.	RESTANT DISPONIBLE.	<i>Observations.</i>
2,333 18	32,430 44	1,569 56	<p>On a porté au présent état la totalité des sommes reçues par anticipation et à la charge d'en rendre compte, attendu qu'elles sont restées comprises en entier dans le débit donné par la Trésorerie Générale au Département des Affaires Étrangères. Néanmoins, il est à remarquer que sur ces avances il a été restitué au Trésor fl. 15,926 48 1/2 et que cette somme fait partie des fl. 55,782 02 1/2 qui figurent ici comme formant le montant des dépenses du chap. V. Il résulte de là que les frais des missions extraordinaires et les dépenses imprévues ne se montent réellement qu'à fl. 39,855 54, et qu'ainsi le total des dépenses ordonnancées jusqu'au 30 novembre 1832, au lieu de s'élever à fl. 160,886 17 1/2 n'est en effet que de fl. 153,959 69.</p>
3,922 55 1/2	3,973 79 1/2	1,307 20 1/2	
10,109 07	41,325 33	1,674 67	
2,284 82 1/2	25,664 07 1/2	4,335 92 1/2	
1,786 65 1/2			
2,423 17	5,710 51	1,789 40	
4,025 98 1/2	55,782 02 1/2	4,217 97 1/2	
26,976 34	169,886 17 1/2	14,894 82 1/2	

MINISTÈRE
DE LA MARINE.

Bruxelles, le 2 février 1833.

N^o 46.

Une Annexe.

Monsieur le Ministre,

Conformément à votre dépêche du 23 janvier dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un état général, par chapitres et articles, des dépenses faites sur le Budget de 1831, pour mon Département de la Marine. Cet état comprend : 1^o les dépenses faites du 1^{er} janvier 1831 au 31 décembre de la même année; 2^o celles du 1^{er} janvier au 30 novembre 1832, et finalement le montant des sommes ordonnancées postérieurement à cette époque.

*Le Ministre d'État, chargé ad interim du Département
des Affaires étrangères et de la Marine,*

GOBLET.

ÉTAT GÉNÉRAL des Dépenses faites sur l'exercice 1831. — (Allocation f. 250,000.)

	CHAPITRE 1 ^{er} . ADMINISTRATION CENTRALE.		CHAPITRE 2 ^o . BATIMENS DE GUERRE.		CHAPIT ^{re} . 3 ^o . MAGASINS.	CHAPITRE 4 ^o . SERVICE DES PORTS ET DES CÔTES.		CHAPIT ^{re} . 5 ^o . Dépenses éventuelles.	CHAPIT ^{re} . 6 ^o . CONSTRUCTION.	TOTAL.	
	ARTICLE 1. Personnel.	ARTICLE 2. Matériel.	ARTICLE 1. Personnel.	ARTICLE 2. Matériel.		ARTICLE 1. Personnel.	ARTICLE 2. Matériel.				
Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 1831.	2,235 11	939 16½	4,230 39	278 40		2,135 86½	72 79	129 75	116,666 65	126,708 12	
Du 1 ^{er} janvier au 30 novembre 1832.	532 25	873 01	2,433 08	12,689 91	Il n'y a pas eu de magasin en 1831.		1,307 10	"	577 "	23,333 35	41,745 70
TOTAL.	2,767 36	1,832 17½	6,663 47	12,968 31		3,442 96½	72 79	706 75	140,000 "	168,453 82	

(Y compris les demandes de paiement faites à la Cour des Comptes et non ordonnées au 30 novembre 1831, ce qui doit expliquer la différence qui offrira la comparaison de ce chiffre avec celui de M. le Ministre des Finances)

Certifié véritable, le présent Etat des Dépenses faites sur l'exercice 1831, et s'élevant à cent soixante-huit mille quatre cent cinquante-trois florins quatre-vingt-deux cents.

Bruxelles, le 2 février 1833.

Le Ministre d'État, chargé ad interim du Département des Affaires Étrangères et de la Marine,

GOBLIER.

N^o 1.

DÉPARTEMENT
DES FINANCES.

BUDGET
POUR L'EXERCICE 1831.

RELEVÉ

*Des Imputations faites du 1^{er} janvier au 31 décembre 1831, et
du 1^{er} janvier au 30 novembre 1832, sur les divers articles
du Budget pour l'exercice 1831.*

CHAPITRES.	ARTICLES.	NATURE DES DEPENSES.	CREDITS ALLOUES.
		DETTE PUBLIQUE.	
I	1	Intérêts du livre auxiliaire de la dette active	289,120 »
	2	Idem de l'emprunt volontaire et patriotique	17,908 25
	3	Remboursement de cet emprunt	299,000 »
	4	Idem des consignations	135,000 »
	5	Intérêts des cautionnemens	96,000 »
	6	Pensions ecclésiastiques.	522,567 »
	7	Idem civiles	194,543 44 ⁵
	8	Idem aux veuves et blessés et aux orphelins	97,433 »
	9	Idem militaires	600,000 »
	10	Rentes viagères	6,000 »
	11	Secours aux anciens employés et supplément à la caisse de retraite . .	209,436 35 ⁵
	12	Traitemens d'attente, supplément de traitemens ou de pensions et secours annuels	30,000 »
		ADMINISTRATION CENTRALE.	2,497,028 25
II	1	Traitemens du Ministre et des employés, non compris l'administration de l'enregistrement et des domaines	164,000 »
	2	Matériel et dépenses diverses	37,800 »
		ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE DANS LES PROVINCES.	201,800 »
III	1	Traitemens et frais de bureau des administrateurs du Trésor	35,581 21
	2	Matériel et dépenses diverses	131,418 79
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS, ETC., DANS LES PROVINCES.	167,000 »
IV	1	Traitemens et remises, non compris les emprunts	2,797,007 »
	2	Frais et remises occasionnées par les emprunts	622,500 »
	3	Matériel et dépenses diverses	210,720 »
	4	Construction d'un local pour la douane à Quiévrain.	19,668 »
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET FORÊTS.	3,649,895 »
V	1	Traitemens et remises des employés, y compris ceux de l'administration centrale	376,383 94
	2	Remises des receveurs.	277,510 »
	3	Matériel et dépenses diverses	296,606 06
		ADMINISTRATION DES POSTES ET MESSAGERIES.	950,500 »
VI	1	Traitemens et frais de régie et de loyer des employés	136,575 51 ⁵
	2	Matériel et dépenses diverses	134,037 48 ⁵
			270,613 »

SOMMES LIQUIDÉES EN 1831.	SOMMES LIQUIDÉES JUSQU'AU 30 novembre 1832.	TOTAL DES LIQUIDATIONS.	RESTANT DISPONIBLE.	Observations.
144,560 "	144,560 "	289,120 "	"	
"	"	"	a) 17,908 25	a) Les pièces de dépenses qui régularisent les crédits ci-contre sont soumises à la vérification de la Cour des Comptes; en conséquence, ces sommes peuvent être considérées comme absorbées.
"	"	"	a) 299,000 "	
27,300 "	"	27,300 "	107,700 "	
34,337 92	42,960 55	77,298 47	18,701 53	
378,366 83	123,742 91 ⁵	502,109 74 ⁵	20,457 25 ⁵	
82,882 46 ⁵	90,482 45	173,364 91 ⁵	21,178 53	
"	"	"	b) 97,433 "	b) Idem.
274,822 94 ⁵	284,016 72	558,839 66 ⁵	41,160 33 ⁵	
"	3,878 47	3,878 47	2,121 53	
58,226 07	151,230 48 ⁵	209,456 55 ⁵	"	
4,647 63	21,689 92	26,337 55	3,662 45	
1,005,143 86	862,561 51	1,867,705 37	629,322 88	
147,610 76 ⁵	9,216 84 ⁵	156,827 61	7,172 39	
22,104 53 ⁵	15,313 37 ⁵	37,417 91	382 09	
169,715 30	24,530 22	194,245 52	7,554 48	
32,342 92	1,124 75	33,467 67	2,113 54	
"	131,418 79	131,418 79	"	
32,342 92	132,543 54	164,886 46	2,113 54	
14,002 39	2,492,768 09 ⁵	2,506,770 48 ⁵	290,236 51 ⁵	
29,243 85 ⁵	41,503 26	70,747 11 ⁵	551,752 88 ⁵	
64,551 93	56,058 04	120,609 97	90,110 03	
11,280 "	3,803 60	15,083 60	4,584 40	
119,078 17 ⁵	2,594,132 99 ⁵	2,713,211 17	936,683 83	
29 25	293,741 30 ⁵	293,770 55 ⁵	82,613 38 ⁵	
"	47,932 66 ⁵	47,932 66 ⁵	229,577 33 ⁵	
70,836 01	67,801 68 ⁵	138,637 69 ⁵	157,968 36 ⁵	
70,865 26	409,475 65 ⁵	480,340 91 ⁵	470,159 08 ⁵	
101,057 00 ⁵	35,548 51	136,575 51 ⁵	"	
121,912 27	11,277 57	133,189 84	847 64 ⁵	
222,969 27 ⁵	46,796 08	269,765 35 ⁵	847 64 ⁵	

CHAPITRES.	ARTICLES.	NATURE DES DEPENSES.	CRÉDITS ALLOUÉS.
		ADMINISTRATION DU CADASTRE.	
VII	1	Traitemens des employés	120,000 »
	2	Matériel et dépenses diverses	74,000 »
		MONNAIE ET GARANTIE.	200,000 »
VIII	1	Traitemens des employés.	29,172 »
	2	Matériel et dépenses diverses	8,100 »
		NON-VALEURS, REMBOURSEMENS, RESTITUTIONS ET REMISES.	37,272 »
IX	1	Non-valeurs sur l'impôt foncier.	102,601 »
	2	Idem sur le personnel	353,300 »
	3	Idem sur les patentes.	42,417 »
	4	Remise de 4 p. % sur les contributions payées par anticipation . . .	40,000 »
	5	Restitutions et remboursemens	100,000 »
			638,318 »

SOMMES LIQUIDÉES EN 1831.	SOMMES LIQUIDÉES JUSQU'AU 30 novembre 1832.	TOTAL DES LIQUIDATIONS.	RESTANT DISPONIBLE.	<i>Observations.</i>
118,342 12 5,391 67 ⁵	3,366 21 22,337 65	121,708 33 27,729 32 ⁵	4,291 67 46,270 67 ⁵	
123,733 79 ⁵	25,703 86	149,437 65 ⁵	50,562 34 ⁵	
27,445 04 2,316 51 ⁵	1,037 46 3,994 99 ⁵	28,482 50 6,311 51	689 50 1,788 49	
29,761 55 ⁵	5,032 45 ⁵	34,794 01	2,477 99	
»	7,543 59	7,543 59	95,057 41	
»	3,737 03	3,737 03	349,562 97	
»	768 25 ⁵	768 25 ⁵	41,648 74 ⁵	
»	5,915 44 ⁵	5,915 44 ⁵	34,084 55 ⁵	
»	»	»	100,000 »	
»	17,964 32	17,964 32	620,353 68	Il ne sera point disposé de cette somme, attendu que les restitutions se sont opérées par diminutions sur ces recettes.

Récapitulation.

CHAPITRES.	CRÉDITS ACCORDÉS.	SOMMES LIQUIDÉES EN 1831.	SOMMES LIQUIDÉES JUSQU'AU 30 novembre 1832.	TOTAL DES LIQUIDATIONS.	RESTANT DISPONIBLE.
I	2,497,028 25	1,005,143 86	862,561 51	1,867,705 37	629,322 88
II	201,800 »	169,715 30	24,530 22	194,245 52	7,554 48
III	167,000 »	32,342 92	132,543 54	164,886 46	2,113 54
IV	3,649,895 »	119,078 17 ⁵	2,594,132 99 ⁵	2,713,211 17	936,683 83
V	950,500 »	70,865 26	409,475 65 ⁵	480,340 91 ⁵	470,159 08 ⁵
VI	270,613 »	222,969 27 ⁵	46,769 08	269,765 35 ⁵	847 64 ⁵
VII	200,000 »	123,733 79 ⁵	25,703 86	149,437 65 ⁵	50,562 34 ⁵
VIII	37,272 »	29,761 55 ⁵	5,032 45 ⁵	34,794 01	2,477 99
IX	638,318 »	»	17,964 32	17,964 32	620,353 68
	8,612,426 25	1,773,610 14	4,118,740 63 ⁵	* 5,892,350 77 ⁵	2,720,075 47 ⁵

* La différence qui existe entre ce total et celui porté à l'état n° 2, primitivement transmis par le Ministère des Finances, provient de ce que le premier état ne renfermait que les sommes ordonnancées par la Trésorerie générale, depuis le 1^{er} janvier 1831, au 30 novembre 1832, tandis que celui-ci contient non-seulement les sommes ordonnancées, mais encore celles liquidées jusqu'à la même époque.

Bruxelles, le 2 février 1833.

Le Ministre des Finances ad interim,

AUG. DUVIVIER.

1
N° 2.

DÉPARTEMENT
DES FINANCES.

BUDGET
POUR L'EXERCICE 1831.

LISTE CIVILE DU RÉGENT.
LISTE CIVILE DU ROI.
GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

RELEVÉ

*Des Imputations faites du 1^{er} janvier au 31 décembre 1831, et
du 1^{er} janvier au 30 novembre 1832, sur les divers articles
du Budget pour l'exercice 1831.*

CHAPITRES.	ARTICLES.	NATURE DES DÉPENSES.	CRÉDITS ALLOUÉS.
I	1	Liste civile du Régent	48,333 33
	2	Frais de premier établissement	10,000 »
			58,333 33
II	1	Liste civile	444,444 44
	2	Complément de la liste civile allouée par la loi du 28 février 1832, n° 124.	133,333 33
			877,777 77
GOUVERNEMENT PROVISOIRE.			
III	1	Traitement	25,000 »
	2	Matériel et dépenses diverses.	25,000 »
			25,000 »

SOMMES LIQUIDÉES EN 1831.	SOMMES LIQUIDÉES JUSQU'AU 30 novembre 1832.	TOTAL DES LIQUIDATIONS.	RESTANT DISPONIBLE.	Observations.
48,333 33	» »	48,333 33	» »	
10,000 »	» »	10,000 »	» »	
58,333 33	» »	58,333 33	» »	
361,111 10	83,333 34	444,444 44	» »	
» »	133,333 33	133,333 33	» »	
361,111 10	216,666 67	577,777 77	» »	
5,297 71 ⁵	1,089 89 ⁵	6,387 61	» »	
9,548 54	» »	9,548 54	» »	
14,846 25 ⁵	1,089 89 ⁵	* 15,936 15	9,063 85	
				<p>Dans cette somme se trouve comprise celle de f. 8,000 dont le Gouvernement provisoire a disposé lui-même pour dépenses journalières du bureau du comité central, à charge néanmoins d'en renseigner ultérieurement l'emploi.</p> <p>* La différence qui existe entre ce total et celui porté à l'état N° 2, primitivement transmis par le Ministère des Finances, provient de ce que le premier état ne renfermait que les sommes ordonnancées par la Trésorerie générale, depuis le 1^{er} janvier 1831 jusqu'au 30 novembre 1832, tandis que celui-ci contient non-seulement les sommes ordonnancées, mais encore celles liquidées jusqu'à la même époque.</p>

Bruxelles, 2 février 1833.

Le Ministre des Finances ad interim,

AUG. DUVIVIER.